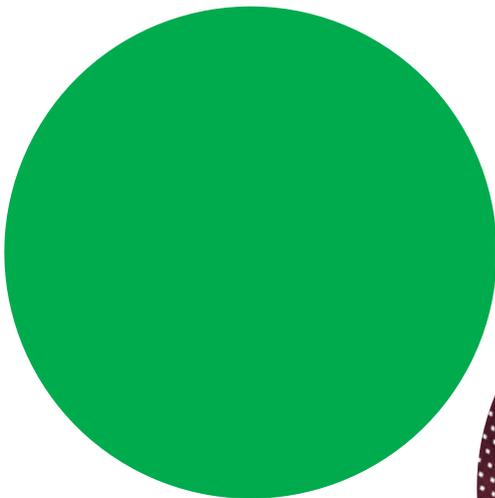




Investissement

CIG Boursier SSQ

Toute la sécurité d'un compte à intérêt garanti (CIG)
jumelée au potentiel de rendement du marché boursier



Le CIG Boursier SSQ



Il s'agit d'un véhicule de placement d'une durée de 10 ans qui peut être acquis dans le cadre d'un régime d'accumulation individuel enregistré (REER, CRI, CELI) ou non enregistré (RENE).

La cotisation peut être fractionnée de deux façons, au choix de l'investisseur :

Pour l'investisseur plus conservateur...

60 % en CIG et 40 % en Fonds de placement garanti (FPG) SSQ

- 60 % de la cotisation est investie dans un compte à intérêt garanti (CIG) d'une durée de 10 ans avec un taux d'intérêt composé garanti.
- 40 % de la cotisation est investie dans un ou des FPG SSQ au choix dont le capital est garanti à 100 % à l'échéance de 10 ans ou en cas de décès du rentier.

Ou encore...

Pour l'investisseur plus audacieux qui souhaite profiter davantage des marchés boursiers...

40 % en CIG et 60 % en Fonds de placement garanti (FPG) SSQ

- 40 % de la cotisation est investie dans un compte à intérêt garanti (CIG) d'une durée de 10 ans avec un taux d'intérêt composé garanti.
- 60 % de la cotisation est investie dans un ou des FPG SSQ au choix dont le capital est garanti à 100 % à l'échéance de 10 ans ou en cas de décès du rentier.

Des garanties exceptionnelles

- Le **capital** que vous aurez investi est garanti à 100 % à l'échéance de 10 ans.
- Un **rendement minimum garanti** est déterminé et affiché chaque semaine. Ce taux annuel composé est garanti sur la portion investie en CIG. Le rendement promis vous sera entièrement accordé à l'échéance, peu importe quel aura été le comportement des marchés financiers pendant le terme de 10 ans.
- **En cas de décès** du rentier associé à l'adhésion pour ce produit, le capital est garanti à 100 % et le rendement accumulé à cette date pour la portion en CIG et la portion en fonds sont accordés. Il n'y a aucuns frais de rachat ou d'ajustement à la valeur marchande.

Un potentiel de croissance illimité



Les marchés boursiers peuvent offrir une croissance importante de votre capital au bout de 10 ans. Tout rendement potentiel additionnel généré par les fonds choisis à l'échéance vous est entièrement accordé. **Il n'y a aucun maximum!**

Un produit rachetable

Contrairement à de nombreux produits similaires, le CIG Boursier SSQ est **rachetable en tout temps** avant l'échéance. Des frais de rachat peuvent s'appliquer, tel qu'explicité dans la **brochure explicative** du produit.

Les Fonds de placement garanti (FPG) SSQ offerts

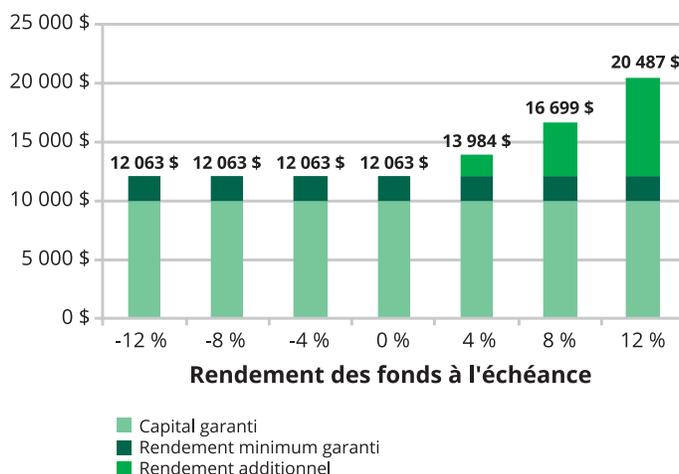
Toute une **gamme de FPG SSQ** est offerte dans le cadre du CIG Boursier SSQ. Ces fonds ont été judicieusement choisis par notre équipe d'experts.

Veuillez consulter les **Aperçus des Fonds de placement garanti SSQ** ou le **Résumé des Fonds de placement garanti SSQ** (DRA719) pour connaître les fonds offerts dans le cadre du produit CIG Boursier SSQ ainsi que leurs frais.

Exemple 1 60 % en CIG et 40 % en FPG SSQ

Supposons un investissement de 10 000 \$ dans un CIG Boursier SSQ, **avec l'option 60 % en CIG et 40 % en FPG SSQ**, soit 6 000 \$ en CIG à un taux de 3,00 %* et 4 000 \$ en fonds distincts. En supposant différents rendements annuels composés des fonds, voici ce que vaudrait le CIG Boursier SSQ à l'échéance de 10 ans :

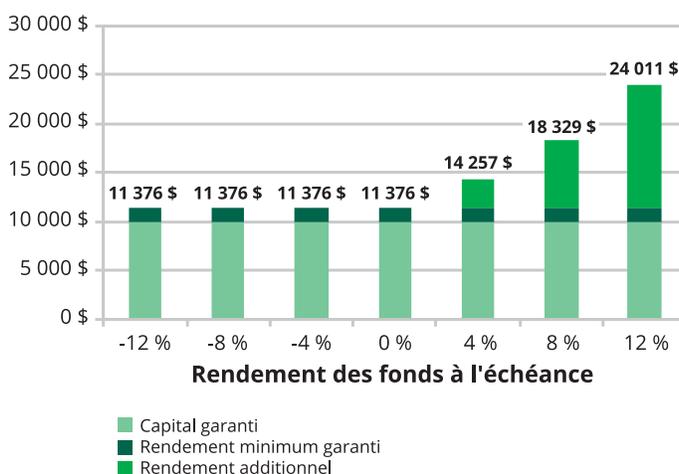
* Ces taux et montants sont cités à titre d'exemple et pourront être différents au moment de l'achat du véhicule de placement.



Exemple 2 40 % en CIG et 60 % en FPG SSQ

Supposons un investissement de 10 000 \$ dans un CIG Boursier SSQ **avec l'option 40 % en CIG et 60 % en FPG SSQ**, soit 4 000 \$ en CIG à un taux de 3,00 %* et 6 000 \$ en fonds distincts. En supposant différents rendements annuels composés des fonds, voici ce que vaudrait le CIG Boursier SSQ à l'échéance de 10 ans :

* Ces taux et montants sont cités à titre d'exemple et pourront être différents au moment de l'achat du véhicule de placement.



Le CIG Boursier SSQ est un produit unique sur le marché!

Lorsque vient le temps de choisir un véhicule de placement pour votre épargne ou votre retraite, il semble difficile d'allier à la fois la sécurité du capital et la croissance du revenu.

Le CIG Boursier SSQ permet de conjuguer toute la sécurité d'un placement garanti et le potentiel de rendement du marché boursier.

De plus, il se distingue de ses concurrents par trois caractéristiques exceptionnelles :

- Il garantit, à l'échéance de 10 ans, le capital à 100 % plus un rendement minimum!
- Son rendement potentiel est illimité. Pas de plafond!
- Il est rachetable en tout temps si désiré.

Le CIG Boursier SSQ est offert en tout temps, à des taux déterminés chaque semaine. L'investissement minimum est de 5 000 \$.



**Consultez votre conseiller en sécurité financière
pour plus de détails sur ce produit exceptionnel.**

Bureau des ventes – Québec

Tél. : 1 888 292-8483

Bureau des ventes – Ontario, Ouest du Canada et Maritimes

Tél. : 1 888 429-2543

Service à la clientèle

2515, boulevard Laurier
C.P. 10510, succ. Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 0A3

Tél. : 1 800 320-4887

Télec. : 1 866 559-6871

service.inv@ssq.ca

ssq.ca

Tous les montants garantis décrits dans le présent document sont diminués au prorata de la valeur marchande si des rachats ont lieu avant l'échéance du produit. Veuillez lire la *Notice explicative*, le *Contrat de rente* et le *Formulaire d'adhésion* avant d'investir. Le rendement réel des investissements n'est pas garanti et peut varier. Le rendement passé d'un produit d'investissement n'est pas indicatif du rendement futur. Les rendements présentés ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution ou autres charges facultatives qui pourraient faire diminuer les rendements. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du souscripteur et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Les renseignements que renferme le présent document sont des renseignements d'ordre général au sujet de choix et de stratégies de placement et ne doivent pas être considérés comme des conseils en matière d'investissement qui s'appliquent à la situation de tout investisseur. Nous vous recommandons fortement de consulter votre conseiller en sécurité financière, qui effectuera l'analyse de vos besoins, vous donnera des conseils et vous recommandera des produits qui conviennent à vos besoins en fonction de votre profil d'investisseur, votre situation financière et personnelle et de votre tolérance au risque.